Délibération n° 10

1 6 DEC. 2016



AR PREFECTURE

046-200023737-20161212-10 12 12 2016-DE Regu le 15/12/2016

Séance du 12 décembre 2016 à 19 heures Commune de CAHORS - ESPACE DES Congrès

Aujourd'hui, sept novembre deux milles seize, le Conseil communautaire du Grand Cahors, s'est réuni dans la Commune de CAILLAC -Salle des Fêtes

Etaient présents :

58 titulaires dont 2 possédant une procuration

10 suppléants

- TITULAIRES:

ARCAMBAL

BOISSIERES

BOUZIES

CALAMANE

CATUS

CIEURAC COURS

CRAYSSAC

GIGOUZAC

LE MONTAT

MECHMONT

NUZEJOULS

ST DENIS CATUS

TOUR DE FAURE

ST PIERRE LAFEUILLE

TRESPOUX-RASSIELS

PRADINES

ST GERY

ST MEDARD

VALROUFIE VERS

MERCUES

LES JUNIES

LHERM

LABASTIDE DU VERT

LAROOUE DES ARCS

LAMAGDELAINE

DOUELLE

ESPERE FRANCOULES

CABRERETS CAHORS

M. LABRO Didier, Mme TEULIERES Marcelle

M. PARNAUDEAU Willy,

M. RAFFY Gilles,

M. SEGOND Dominique.

M. VAYSSOUZE-FAURE Jean-Marc, Mme LAGARDE Geneviève, M. MUNTE Serge, M. SIMON Michel, Mme FAUBERT Françoise, Mme BOUIX Catherine, Mme LENEVEU Hélène, M. SAN JUAN Alain, Mme BOYER Noëlle, M. TESTA Francesco, M. COLIN Henri, M. DELPECH Bernard, Mme LOOCK Martine, M. COUPY Daniel, Mme BONNET Catherine, M. MAFFRE Jean-Luc, Mme RIVIERE Brigitte,

Mme EYMES Isabelle,

M. DUJOL Jean-Paul,

M. TAILLARDAS Claude, M. VAZ Victor,

M. PEYRUS Guy,

Mme FOURNIER-BREUILLE Martine,

M. JOUCLAS Guy, M. FOURNIER Christian, Mme LANES Bénédicte, M. TREIL Jean,

M. PETIT Jean, Mme BOURDARIE Paulette,

M. GUILLEMOT Jean-Luc,

M. MOLINIE Romuald, M. CANCEIL Philippe,

Mme ARNAUDET Véronique, M. CORMANE Jean-Pierre,

M. NOUAILLES Serge,

Mme VANBESIEN Joëlle, M. MOUGEOT Jean-Paul,

Mme SIMON-PICQUET Agnès,

M. REIX Jean-Albert,

M. PRADDAUDE Jean-Paul,

M. DIZENGREMEL Ludovic,

Mme DESSERTAINE Brigitte,

M. MARRE Denis, Mme ROUAT Géraldine, M. STEVENARD Daniel,

M. FIGEAC Philippe,

M. BORIES Olivier,

M. FERNANDEZ Pierre,

M. GILBERT Joël,

M. PECHBERTY Jean-Jacques,

M. DIOT Fabrice,

M. ANNES Jean-Pierre,

M. GILES Jérôme,

- SUPPLEANTS:

BOISSIERES

CAILLAC

CIEURAC COURS

FONTANES

LABASTIDE DU VERT

LHERM

MECHMONT

ST MEDARD

TOUR DE FAURE

Mme GARRIGOU Isabelle, Mme MARTIN Caroline,

M. GARD Michel,

M. MOLESIN Jean-Pierre,

M. PLANAVERGNE Jean-François,

Mme SOLIVERES Hélène,

Mme SALANIE Jacqueline,

M. PONS Stéphane,

M. CICUTO Daniel,

M. EYROLLE Jean-Louis,

La présente délibération pourra faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Toulouse dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

01 · www.grandcahors.fr

89

05 65 20

89 00 - FAX

65 20

05

RUE WILSON - 46000 CAHORS . TÉL.

Etaient excusés ou absents :

19 titulaires - 17 suppléants

- TITULAIRES :

CAHORS

Mme LASFARGUES Geneviève, M. BOUILLAGUET Vincent, M. SINDOU Géraud, Mme HAUDRY Sabine, Mme DUPLESSIS-KERGOMARD Elise, M. DEBUISSON Guy, Mme LE QUENTREC

Yannick,

CAILLAC

M. TILLOU José,

FONTANES

Mme VALETTE Roselyne (procuration donnée à M. MOLINIE), M. JARRY Daniel, Mme CALMON-LAGARRIGUE Marie,

LABASTIDE MARNHAC LHERM

M. VIVIER Jean-Luc,

MERCUES MONTGESTY **PONTCIRQ**

Mme RIVIER-DELFAU Isabelle, M. GALTHIE Jean-Noël,

PRADINES

M. CHATAIN Thierry, Mme LAPORTE-CAVELLE Véronique, M. LIAUZUN Christian,

ST CIRQ LAPOPIE

M. MIQUEL Gérard,

TRESPOUX-RASSIELS

M. LAVAUR Pascal (procuration donnée à M. DIOT),

- SUPPLEANTS:

BOUZIES CABRERETS CALAMANE **FRANCOULES GIGOUZAC**

Mme MARMIESSE Yvette, M. PAULIN Peter, M. FAURE Jean-Pierre, M. COMBET Gil, M. OUVRARD François,

LAROQUE DES ARCS

M. BONNEMERE Jean-Claude, M. BARDINA Fabien,

LES JUNIES MAXOU MONTGESTY **NUZEJOULS PONTCIRQ** ST CIRQ LAPOPIE ST DENIS CATUS

M. CHASTAGNOL Gérard, M. LEFEBVRE Jean-Yves, M. BESSEDE Arnaud, M. SOULIER Yves, M. DECREMPS Frédéric, M. RAFFY Bernard,

ST GERY ST PIERRE LAFEUILLE M. BERNIOT Pierre-Jacques, M. BONNET Frédéric,

VALROUFIE VERS

M. NICOLAON Patrick, M. DESROQUES Alain,

Secrétaire de séance :

M. MOLINIE Romuald,

L'ordre du jour appelle l'affaire suivante :

Service: Finances

Objet : Ouverture anticipée de crédits 2017, Budget annexe Transports

A été adopté à l'unanimité

Affiché au GRAND CAHORS le :

1 6 DEC. 2016



AR PREFECTURE

046-200023737-20161212-10_12_12_2016-DE Recu le 15/12/2016

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU GRAND CAHORS

Séance du 12 décembre 2016 Rapporteur : Romuald MOLINIE

Rédacteur : Jean-François LATOUR

Service: Finances

Objet : Ouverture anticipée de crédits 2017, Budget annexe Transports

Mesdames, Messieurs,

L'article L1612-1 du Code général des collectivités territoriales permet au Président, jusqu'à l'adoption du budget et sur autorisation du Conseil communautaire d'engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette.

Les crédits ouverts en section d'investissement de l'exercice 2016 s'élevaient sur le budget annexe transports à 416 787.06 € (hors capital de la dette) ; le quart de ces crédits représente donc 104 196.76 €.

Considérant qu'il est nécessaire de prévoir des crédits afin de permettre à Monsieur le Président d'engager, liquider et mandater des dépenses d'investissement avant l'adoption du budget primitif 2017.

- -Opération n° 12, pour le matériel roulant urbain, 10 000 €;
- -Opération n° 13, pour l'aménagement urbain, 90 000 €.

J'ai donc l'honneur de proposer à notre assemblée :

- a- D'autoriser Monsieur le Président ou son représentant à engager, liquider et mandater des dépenses pour les opérations n° 12 et 13 ;
- b- De s'engager à inscrire les crédits ci-dessus réalisés au budget primitif 2017.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire adopte les propositions du rapporteur.

Pour extrait certifié conforme.

Le Résident,

Jean-Marc VAYSSOUZE-FAURE